

---

# Fiches sectorielles

---

## Commerce



## Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales et d'entreprises profilées **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Comme les autres instituts statistiques européens, dans une optique de meilleure analyse économique du système productif, l'Insee met en place la définition économique de l'entreprise. Dans cette optique, les unités légales faisant partie d'un groupe sont rassemblées, puis le « profilage » consiste à identifier, parmi les groupes, la ou les entreprise(s) pertinente(s) pour l'analyse économique au sens du décret de 2008 en application de la loi de Modernisation de l'économie (LME) et à reconstituer leurs comptes consolidés. Ces entreprises sont conformes à la définition légale donnée par la LME : « la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision » et à la définition européenne de l'entreprise précisée dans le règlement 696/93.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

**Sauf mention explicite, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales et des entreprises profilées.**

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette publication, les résultats de 2012 et les évolutions entre 2012 et 2013 sont présentés sur la base du champ de 2013.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 8.1 Chiffres clés du commerce

En 2013, le **commerce** rassemble 753 000 entreprises, qui réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 1 390 milliards d'euros et dégagent une valeur ajoutée (VA) de 203 milliards d'euros. Elles emploient plus de 2,6 millions de salariés en équivalent temps plein. Leur poids dans l'ensemble des entreprises du champ des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles est sensiblement le même en termes de nombre d'entreprises (22 %), de valeur ajoutée (21 %) que de salariés en équivalent temps plein (EQTP) (22 %).

Les entreprises du commerce sont essentiellement de petite taille : 96 % d'entre elles comptent moins de 10 salariés. Cependant elles ne réalisent que 23 % du chiffre d'affaires du commerce. Le secteur comprend en effet quelques très grandes sociétés qui concentrent une part élevée du chiffre d'affaires : les entreprises de 250 salariés ou plus sont en proportion infime (0,1 %) mais réalisent 37 % du chiffre d'affaires et 29 % des exportations du secteur.

En 2013, la valeur ajoutée progresse d'au moins 1 % pour la moitié des entreprises de 250 salariés ou plus. Parmi les entreprises employeuses, les disparités sont les plus importantes pour celles de 1 à 9 salariés : leur valeur ajoutée augmente d'au moins 13 % pour un quart d'entre elles et se replie de plus de 12 % pour un autre quart.

Le secteur du commerce comprend trois sous-secteurs : le commerce de détail vend principalement aux particuliers ; le commerce de gros dont les clients sont le plus souvent

d'autres sociétés du commerce, grossistes ou détaillants ; le commerce automobile regroupe des commerçants, grossistes ou détaillants spécialisés dans la vente ou la réparation d'automobiles et de motocycles.

Le commerce de gros réalise 51 % de la VA du commerce, le commerce de détail 39 % et le commerce automobile 10 %. Mais le commerce de gros n'emploie qu'un tiers des salariés, le commerce de détail plus de la moitié (53 %) et le commerce automobile 13 %. Les entreprises du commerce de gros, qui comprennent notamment des filiales commerciales de groupes industriels, sont celles qui exportent le plus (14 % de leur CA). Comparativement, les entreprises du commerce de détail et automobile exportent peu (2 % et 5 %).

En 2014, les ventes en volume du commerce de gros en secteur d'entreprises progressent de 0,8 %. Les ventes du commerce de détail, comptabilisées par forme de vente, augmentent également légèrement (+ 0,8 %). Celles du commerce et réparation d'automobiles sont stationnaires (+ 0,1 %), après une baisse de - 3,2 % en 2013.

En 2014, malgré un léger redémarrage de l'activité, les établissements commerciaux continuent à perdre globalement des emplois salariés (- 0,3 % comme en 2013). Si les effectifs salariés baissent dans le commerce automobile (1,2 % en 2014 après - 1,9 % en 2013) et dans le commerce de gros (- 0,4 % en 2014 après - 1 % en 2013), ils sont stables dans le commerce de détail, après une légère croissance (+ 0,4 %) en 2013. ■

### Définitions

Le **commerce** regroupe les entreprises de trois secteurs de la NAF rév. 2 : commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45), commerce de gros (46) et commerce de détail (47) (voir *annexe Nomenclature d'activités française*). L'artisanat commercial (charcuterie, boulangerie-pâtisserie) entre dans le champ de l'industrie car son activité de fabrication l'emporte sur celle de revente en l'état de marchandises, bien que les secteurs concernés soient proches par certains aspects du commerce de détail alimentaire spécialisé (vente directe à des consommateurs dans des magasins, etc.) et soient souvent regroupés avec lui.

### Pour en savoir plus

- « Le commerce en 2014 : l'activité redémarre timidement », *Insee Première* n° 1556, juin 2015.
- « Le commerce en 2013 : l'activité reste freinée par la faiblesse de la demande intérieure », *Insee Première* n° 1504, juin 2014.
- « La situation du commerce en 2014 », *Document de travail*, Insee, juin 2015.
- « La situation du commerce en 2013 », *Document de travail*, Insee, décembre 2014.

# Chiffres clés du commerce 8.1

## 1. Chiffres clés du commerce en 2013

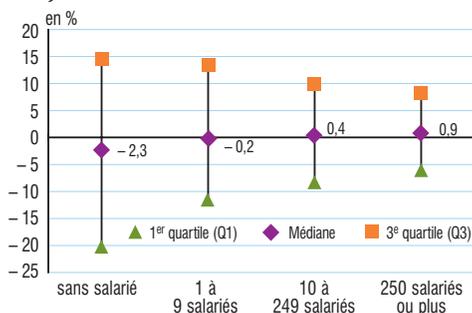
	Entreprises	Salariés EQTP	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apports
	(milliers)		(milliards d'euros)			
De 0 à 9 salariés EQTP	719,9	686,2	324,7	33,2	56,7	4,6
De 10 à 249 salariés EQTP	32,0	989,2	557,2	58,5	71,0	5,9
250 salariés EQTP ou plus	0,8	929,0	510,8	38,2	75,0	6,9
<b>Ensemble</b>	<b>752,7</b>	<b>2 604,3</b>	<b>1 392,7</b>	<b>130,0</b>	<b>202,7</b>	<b>17,3</b>
Ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières	3 421,7	11 930,7	3 657,4	592,6	985,7	183,4
<b>Poids des entreprises du secteur du commerce<sup>1</sup> (en %)</b>	<b>22,0</b>	<b>21,8</b>	<b>38,1</b>	<b>21,9</b>	<b>20,6</b>	<b>9,4</b>

1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur du commerce par rapport à l'ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, É sane.

## 2. Dispersion de l'évolution de la valeur ajoutée entre 2012 et 2013

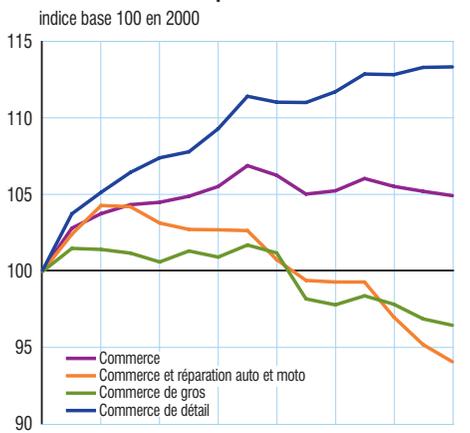


Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont une évolution de leur valeur ajoutée supérieure à 0,4 % entre 2012 et 2013.

Note : les entreprises retenues sont celles présentes sur les 2 années, elles sont classées selon leur taille en 2013. Sont exclues les entreprises dont la valeur ajoutée est négative ou nulle (12,1 % en 2012 et 11,5 % en 2013).

Source : Insee, É sane (Fare).

## 3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim

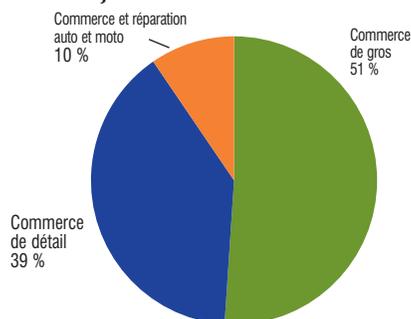


Champ : France métropolitaine, commerce, en secteur d'établissements.

Note : les titulaires de contrats d'intérim sont classés systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, estimations d'emploi (CVS au 4<sup>e</sup> trimestre).

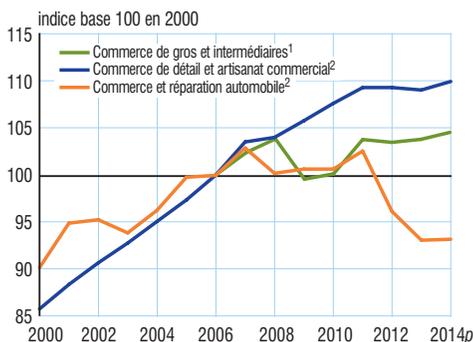
## 4. Principales activités du secteur selon la valeur ajoutée en 2013



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, É sane.

## 5. Ventes par branche en volume



1. Ventes HT par secteur d'établissement.

2. Ventes TTC par forme de vente (secteur d'établissement).

Champ : France, branches du commerce.

Source : Insee, comptes du commerce.

## 8.2 Ratios du commerce

La **marge commerciale** rémunère le service commercial. Le taux de marge commerciale (rapport de la marge commerciale aux ventes de marchandises) est ainsi un indicateur de la valeur dégagée par l'activité commerciale. Il est plus élevé pour les commerçants dont les coûts de distribution sont plus grands ou qui bénéficient de conditions d'achat plus favorables ou qui parviennent à se différencier et pratiquer un prix plus élevé.

En 2013, le taux de marge commerciale est de 23 % pour l'ensemble du commerce. Proche de la moyenne dans le commerce de gros (21 %), il varie de 14 % dans le commerce automobile à 28 % dans le commerce de détail. Il dépend aussi fortement des caractéristiques des produits vendus et, pour un produit donné, du format de vente ou du positionnement en gamme.

Le taux de marge commerciale est plus élevé pour les entreprises de moins de 10 salariés (25 %) et celles de 250 salariés ou plus (24 %). En 2013, il progresse en médiane pour toutes les catégories de tailles d'entreprises. La dispersion est plus forte pour les entreprises de moins de 10 salariés. En 2013 comme en 2012, un quart d'entre elles ont un taux de marge commerciale inférieur à 13 % tandis que, pour un autre quart, ce taux est supérieur à 45 %.

La production des entreprises commerciales comprend les ventes de services facturées aux clients ou aux fournisseurs, la production de biens et, composante dominante, la marge commerciale. Le taux de valeur ajoutée (rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires) est donc très lié au taux de marge commerciale. Il est de 15 % dans le commerce, soit sensiblement moins que pour l'ensemble des entreprises du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers (27 %). Il est de 13 % dans le commerce de gros et dans le commerce automobile et est plus élevé dans le commerce de détail (18 %).

En 2013, le taux de marge, mesuré par l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la valeur ajoutée, est de 24 % dans le commerce, soit légèrement moins élevé que dans l'ensemble des entreprises du secteur marchand (26 %). Il renseigne sur la

part de la valeur ajoutée qui n'est pas consacrée à la rémunération des salariés. Il diminue quand la taille de l'entreprise augmente, passant de 33,5 % pour les entreprises de moins de 10 salariés à 14 % pour celles de 250 salariés ou plus, en raison notamment de la surreprésentation des entrepreneurs individuels parmi les entreprises de petite taille. Avec cette forme juridique, le chef d'entreprise est non salarié et la rémunération de son activité est en effet le plus souvent incluse dans l'excédent brut d'exploitation.

Le taux d'investissement est sensiblement moins élevé dans le commerce (8,5 %) que dans l'ensemble du champ marchand (18,6 %), en lien avec une intensité capitalistique également plus faible. Il n'atteint que 6,3 % dans le commerce de gros et c'est dans le commerce de détail (11,4 %) qu'il est le plus fort. Par suite, le taux d'autofinancement, qui mesure la capacité des entreprises à financer leurs investissements, est plus fort dans le commerce (201 %) que dans l'ensemble des secteurs marchands (150 %). Ceci résulte d'un investissement faible et d'une part importante de non-salariés, leur rémunération étant incluse dans la capacité d'autofinancement.

De même, la rentabilité économique (rapport de l'excédent brut d'exploitation sur les immobilisations) est plus élevée dans le commerce (11,4 %) que dans l'ensemble des secteurs du champ (7,9 %). Entre 2012 et 2013, ce taux ne progresse en médiane que pour les entreprises de 250 salariés ou plus. Il est le plus dispersé pour les petites entreprises : en 2013, plus d'un quart des entreprises employeuses de moins de 10 salariés a un taux de rentabilité économique négatif inférieur à -6 % et près d'un quart un taux supérieur à 26 %.

Dans les établissements du commerce de détail, la main-d'œuvre est très féminisée (59 % de femmes) et jeune (30 % de moins de 30 ans). Les femmes sont moins présentes dans le commerce de gros (34 %) et surtout dans le commerce et réparation d'automobiles (19 %). La part des non-salariés est deux fois plus faible dans le commerce de gros (8 %) que dans celui de l'automobile et le commerce de détail (16 %). ■

### Définitions

La **marge commerciale** est l'écart entre les ventes de marchandises et leur coût d'achat.

**Ratios** : voir annexe *Glossaire*.

**Médiane, quartile** : voir annexe *Glossaire*.

## 1. Ratios du secteur du commerce selon la taille en 2013

	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	250 salariés ou plus	en % Ensemble entreprises marchandes <sup>1</sup>
<b>Organisation et débouchés de la production</b>					
Taux de marge commerciale	22,8	24,7	21,2	23,5	///
Taux d'exportation	9,3	10,2	10,5	7,5	16,2
Taux de valeur ajoutée	14,6	17,5	12,7	14,7	27,0
Intensité capitalistique (milliers d'euros)	65,8	57,9	58,0	79,9	184,2
<b>Ratios de rentabilité</b>					
Taux de marge	24,1	33,5	24,1	14,0	26,0 <sup>2</sup>
Rentabilité économique	11,4	19,0	11,7	5,4	7,9
<b>Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité</b>					
Taux d'endettement	58,1	67,8	57,1	50,6	76,1
<b>Ratios d'investissement</b>					
Taux d'investissement	8,5	8,0	8,3	9,2	18,6
Taux d'autofinancement	201,1	369,2	202,8	88,3	150,5

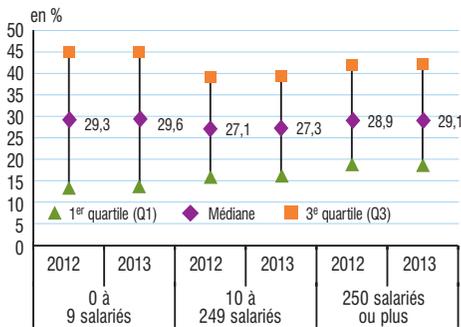
1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce.

Source : Insee, *Ésane*.

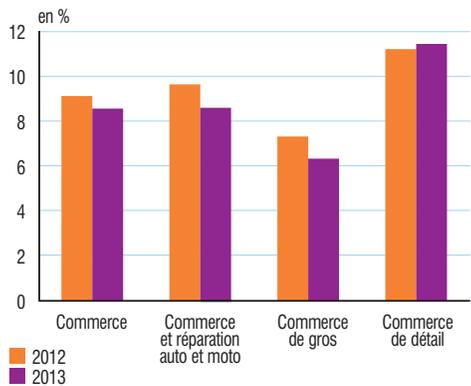
## 2. Dispersion des taux de marge commerciale en 2012 et 2013



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de marge commerciale supérieur à 27,3 % en 2013.

Source : Insee, *Ésane* (Fare).

## 3. Évolution du taux d'investissement



Champ : France, unités légales et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Source : Insee, *Ésane*.

## 4. Dispersion des taux de rentabilité économique en 2012 et 2013



Champ : France, unités légales employeuses et entreprises profilées du secteur du commerce, hors micro-entrepreneurs et micro-entreprises au sens fiscal. Lecture : 50 % des entreprises de 10 à 249 salariés ont un taux de rentabilité économique supérieur à 9 % en 2013.

Source : Insee, *Ésane* (Fare).

## 5. Personnes en emploi dans le secteur du commerce en 2014

	en %			
	Part de femmes	Part d'actifs de 15 à 29 ans	Part de 50 ans ou plus	Part de non-salariés
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	18,8	24,6	25,2	16,4
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	34,2	16,6	26,3	8,4
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	59,0	29,9	21,7	16,3
<b>Ensemble commerce</b>	<b>46,8</b>	<b>25,3</b>	<b>23,5</b>	<b>14,0</b>
<b>Ensemble secteurs principalement marchands<sup>1</sup></b>	<b>36,6</b>	<b>21,3</b>	<b>25,5</b>	<b>13,3</b>

1. Entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus exerçant dans le secteur du commerce.

Source : Insee, *enquête Emploi*.